Prédication seconde et lien appositif : intégration de prédicats et point d'ancrage

Eva Havu[*] & Michel Pierrard[**]

Diverses études récentes sur l'apposition posent comme fondement définitoire de la catégorie le rapport de *prédication seconde* : "L'apposition constitue une assertion secondaire, subordonnée sémantiquement à l'assertion primaire de l'énoncé" (Forsgren 1991 : 602) et, dans une contribution plus récente, Mats Forsgren (2000 : 34) présente ce rapport comme le premier critère définitoire de la catégorie dans sa hiérarchie des critères. Frank Neveu conclut dans le même sens que " Seul semble pouvoir être reçu comme critère fiable de l'apposition, c'est-à-dire extensible à tous les types de constructions, celui de la prédication seconde marquée par le détachement " (1998 : 69). En conséquence, les deux notions sont souvent combinées dans les grammaires : "Greffée sans copule sur un terme quelconque de la prédication première, la prédication seconde confère à son thème la fonction d'apposé, à son rhème la fonction d'apposition" (Wilmet 2003 : 562). De prime abord, l'établissement de l'apposition à partir d'un rapport de prédication seconde a une double incidence :

- d'une part, l'appréhension de la catégorie de l'apposition se trouve fondée sur un des processus fondamentaux gouvernant la construction d'énoncés ;
- de l'autre, la catégorie sera amplement étendue, au-delà de son domaine traditionnel des appositions nominales, vers une zone qui inclut une gamme de constructions fort disparates : constructions détachées, épithètes détachées, attributs de l'objet, constructions absolues, relatives explicatives, infinitifs de narration, apostrophes, … (cf. Havu & Pierrard à paraître a).

Mais les deux notions sont-elles substituables ou plutôt complémentaires ? En quelle mesure peut-on considérer que la prédication seconde pose les fondements nécessaires à la saisie de l'apposition ? Et cet apport sera-t-il suffisant pour délimiter l'ensemble ? La présente contribution se donne pour objectif d'évaluer la 'plus-value' de la conjonction des deux notions en prenant comme domaine de référence privilégié (mais pas exclusif) une série de constructions qui (a) se situent au centre du domaine de la prédication seconde, (b) n'appartiennent pas aux tours historiquement et canoniquement associés à l'apposition et (c) sont aussi au cœur des débats théoriques sur les délimitations des catégories. Il s'agit des prédications secondes 'adjectivantes', regroupant les adjectivales et les participiales non épithétiques du type (1a-c).

[*] Université de Helsinki (Finlande), Courriel : eva.havu@helsinki.fi
[**] Vrije Universiteit Brussel (Bruxelles, Belgique), Courriel : michel.pierrard@vub.ac.be

(1) a) Le client, furieux, est parti / Furieux, le client est parti / Le client est parti furieux.
b) Le ministre, serrant les mains, entra dans la foule / Serrant les mains, le ministre entra dans la foule / Le ministre entra dans la foule, serrant les mains. (Dupont 1985 : 126)
c) Le lion, blessé, s'est enfui / Blessé, le lion s'est enfui / Le lion s'est enfui, blessé. (Ibid. :136)

1. PREDICATION SECONDE ET APPOSITION : CONGRUENCE DES TRAITS BASIQUES

La 'prédication seconde' (PRÉD2) est traditionnellement définie au plan sémanti-co-syntaxique comme "un type de séquence qui, malgré son statut syntaxique-ment intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase" (Cadiot & Furukawa 2000 : 3). Cette définition implique commu-nément (cf. Melis 1988, Cadiot & Furukawa 2000) les traits basiques suivants :

(P1) l'expression d'un contenu phrastique sur le plan sémantique (Cadiot & Furukawa 2000). Ceci se matérialiserait à travers l'instauration d'un lien prédica-tif de type attributif entre un thème et un prédicat mais sans marque verbale de prédication : PRÉD2 est "greffée sans copule sur un terme quelconque de la prédi-cation première" (Wilmet 2003) ;

(P2) un statut syntaxiquement intégré (Cadiot & Furukawa 2000). Il s'agit d'"une relation prédicative intégrée dans un prédicat à un niveau supérieur" (Me-lis 1988 : 8).

Le statut linguistique de l'apposition (ou APPO) a également été l'objet d'une série d'études récentes (cf., entre autres, Forsgren 1991, 1993, 1996, 2000 ; Ne-veu 1998, 2000) qui pointent les propriétés constitutives suivantes :

(A1) la relation appositive est de type attributif : "Je vois l'apposition comme une fonction-sœur de l'attribut : comme celui-ci, l'apposition possède une marque explicite de la relation prédicative (au sens syntaxique), en l'occurrence la pause prosodique rendue à l'écrit par surtout la virgule ; (…). Comme celui-ci [l'attribut], l'apposition se décrit sémantiquement par la formule logicisante *SN-être-X*, où *être* représente le foncteur prédicatif (au sens sémantique), marqué à la surface par la pause prosodico-graphique" (Forsgren 1996 : 176-177) ;

(A2) l'apposition marque une subordination sémantique, "constitue une asser-tion secondaire, subordonnée sémantiquement à l'assertion primaire de l'énoncé" (Forsgren 1991 : 602) ;

(A3) l'apposition est une construction adnominale auprès d'un SN de PRÉD1 : c'est un "prédicat externe secondaire de la phrase, déterminant sémantiquement le concept du SN déterminé" (*Ibid*.).

Quel est l'impact de ces divers traits sur d'une part l'appréhension du rapport entre le segment appositif et son support, le rapport intraprédicatif, constitutif de PRÉD2, et ensuite sur les contours de la relation interprédicative, c'est-à-dire le lien entre l'expansion adjointe APPO, la prédication seconde qu'elle génère et la prédication dans laquelle cette dernière s'insère linguistiquement ?

1.1. Le rapport intraprédicatif

Les propriétés qui concernent le rapport entre l'apposé et son support, convergent largement : les traits (P1) et (A1) renvoient en effet aux mêmes propriétés canoniques de la relation :

- le "contenu phrastique" est le produit de l'instauration d'un rapport prédicatif ('externe' dans les termes de Forsgren 2000 : 35) à valeur 'attribuante' (*Ibid* : 33) entre un support et un prédicat, le segment appositif ;
- ce rapport prédicatif n'est pas rendu saillant par une marque verbale.

Deux discordances émergent cependant dans le traitement du rapport intraprédicatif : s'agit-il d'un rapport attributif (en *être)*, comme l'affirme surtout l'approche (A1) (mais cf. aussi Wilmet dans (P1)) ? Et la pause prosodico-graphique, est-elle la trace formelle de ce rapport (selon (A1)) ? Nous ne traiterons pas ici ces questions dans la mesure où ils font l'objet d'autres contributions (cf. Havu & Pierrard 2006 et à paraître b).

1.2. Le rapport interprédicatif

Des discordances plus significatives semblent marquer la caractérisation les liens entre PRÉD2 et la prédication première de la phrase, c'est-à-dire le rapport interprédicatif au sein de l'énoncé. Certes, le trait (A2) relève, à l'instar de (P2), que la structure appositive est une prédication secondaire intégrée dans une prédication primaire. Toutefois, les caractéristiques de cette intégration sont différemment appréhendées :

- PRÉD2 est vue comme étant **syntaxiquement** intégrée dans PRÉD1 ;
- APPO est par contre analysée comme **sémantiquement** subordonnée à PRÉD1.

L'interaction entre la syntaxe et la sémantique dans l'intégration des prédications secondes de type appositif (PSA) demande donc à être précisée.

Par ailleurs, le trait (A3) souligne des propriétés spécifiques à APPO, qui ont également une incidence importante sur le plan interprédicatif :

- APPO est une construction adnominale ;
- le SN sémantiquement déterminé par le segment apposé est argument (ou composante d'argument) de PRÉD1.

La présente contribution se limitera à évaluer l'importance de la propriété mentionnée dans A3 et non retenue dans les traits définitoires de PRÉD2 : le point d'ancrage de l'ensemble *apposition* + *support* dans PRÉD1. Elle évaluera en quelle mesure la propriété est déterminante pour la caractérisation des PSA.

2. STATUT PARTICULIER DU SUPPORT DE LA PSA

Le trait (A3) rappelait une caractéristique traditionnellement définitoire des APPO dans leur domaine initial de l'apposition nominale, son caractère adnominal. Que peut-il apporter à la spécification du rôle fonctionnel des PSA, en quoi permet-il de caractériser l'intégration interprédicative de type appositif ?

2.1. L'enjeu de la question

Dans une contribution traitant de la distinction entre apposés et circonstants, Danielle Leeman (2000) montre bien que le critère de la prédication seule ne permet pas de séparer les appositions des circonstants. L'exemple des circonstants 'évaluatifs' dans (2a-b) souligne bien que "d'une manière ou d'une autre, les compléments circonstanciels prédiquent toujours quelque chose du reste de la phrase et, au prix d'un certain nombre de tolérances ou de neutralisations (…) il est sans doute possible de les faire basculer dans les appositions" (Leeman 2000 : 23)[1].

(2) a) De toute évidence, elle s'en est occupée.
b) Malheureusement, il est parti.

Pour opérer une discrimination entre ces deux rôles fonctionnels, elle propose de réintroduire la propriété de coréférence. La prise en considération de cette propriété comme critère définitoire impose toutefois des contraintes radicales sur l'extension de la catégorie : "Nous considérons, à l'instar de Forsgren, que le critère de la coréférence est un critère faible, c'est-à-dire, pour reprendre ses termes, qu'il est au mieux un trait descriptif de certaines constructions mais pas un trait définitoire de la catégorie, puisqu'il conduit, par le rejet de l'adjectif et de la fonction adjective, à ne reconnaître en toute rigueur comme segments apposés que les segments nominaux déterminés, et par conséquent postposés à leur support"(Neveu 1998 : 68-69).

Quoi qu'il en soit, la notion de PRÉD2 seule ne semble pas être suffisante pour discriminer les PSA des circonstants. D'autre part, le statut adnominal ne peut être confondu avec une relation de coréférence support / apposé si du moins on ne veut pas restreindre la catégorie aux appositions identifiantes. Combettes (1998 : 13-14) propose de dépasser les limites de l'approche précédente en posant une coréférence non pas entre l'apposé et son support, la construction détachée en tant que telle ne coréférant pas, mais entre le "référent sous-jacent à la construction détachée" (le support de l'apposé en nos termes) et le "référent auquel renvoie l'expression nominale" de PRÉD1. Posée en termes de coréférence, l'approche se heurte encore à la question de l'appariement oblique (cf. Neveu 2000 : 14) :

(2) c) Chanteur infatigable, *son* voisinage n'est pas de tout repos.
d) La mère *de la petite Sophia*, trouvée morte mardi dernier [...], a déclaré [...]. (Le Figaro 1.3.03 : 9)

[1] Voir à ce propos déjà G. Van Hout 1973 qui, dans les deux énoncés suivants :

(a) 1) Ravaillac blesse à mort Henri IV.
2) Ravaillac tue, à Paris, Henri IV.

considère que « *A mort* **caractérise** la relation verbale : c'est une épithète du verbe, c'est-à-dire un adverbe », mais « *A Paris* **prédique** l'énoncé tout entier : c'est un circonstant » (1973 : 185). Il présentera donc la définition suivante : « le circonstant prédique la relation verbale » (1973 : 201).

Néanmoins, l'ancrage du support de la PSA sur un N 'hôte' de la prédication intégrante apparaît comme une propriété pouvant constituer un trait caractérisant de ce type de prédication seconde.

2.2. Ancrage nominal du support dans PRED1

Si le rapport prédicatif ('externe') à un support nominal, l'"incidence nominale" (Forsgren 2000 : 34), est la propriété de base du rapport intraprédicatif au sein d'une PRÉD2, il découle du point précédent que l'ancrage du support dans PRÉD1 est une contrainte indispensable pour l'instauration d'une constellation interprédicative intégrée, de type PSA :

(3) a) Le 2 mars, le jour de mon anniversaire, est d'habitude une journée froide et pluvieuse.
b) Le jour de mon anniversaire, j'ai revu un ami que j'avais perdu de vue depuis dix ans.

Dans (3a), Il y a PRÉD2 et incidence nominale à un N hôte, présent dans PRÉD1, donc le SN *le jour de mon anniversaire* est le segment appositif d'une PSA. Dans (3b) par contre, le même SN prédique l'ensemble de l'énoncé, sans incidence nominale dans PRÉD1, et sera donc appréhendé comme un circonstant.

L'ancrage du support dans PRÉD1 prend une forme directe lorsque support et N 'hôte' se confondent ; c'est le cas des tours prototypiques qui constituent le 'noyau dur' des PSA :

(1) a) Le client, furieux, est parti.
(furieux [le client) est parti]
b) Le ministre, serrant les mains, entra dans la foule.
(serrant les mains [le ministre) entra dans la foule]
c) Le lion, blessé, s'est enfui.
(blessé [le lion) s'est enfui]

Cependant, le processus d'ancrage sera plus indirect dans un certain nombre de cas (cf. déjà (2a)), ce qui provoque un phénomène de distanciation dans la relation interprédicative et nuance l'intégration des PSA. Nous considérerons trois cas de figure.

- Identification du support par coréférence :

Dans le cas des appositions identifiantes, il y a identification du support de la PSA par coréférence entre un N hôte dans PRÉD1 et un N apposé en relation d'identité. La réalisation de la coréférence détermine la frontière entre une relation prédicative externe (4a) et une énumération ou une reformulation[2] (4b), délimitation qui est parfois ténue (4c) :

[2] "On est dans des configurations de reformulation, où les GN successifs, qu'ils soient deux ou plus de deux, sont à chaque fois compris comme rectifiant le précédent, et se

(4) a) Dans tout cela, déjà les yeux de Catherine ont aperçu le piano ouvert, une merveille (Noailly 2000 : 48)
[piano ouvert = une merveille]
b) Il reste juste une petite trace, une toute petite tache, mais il faut vraiment savoir qu'elle est là (*Ibid* : 54)
[une petite trace ≠ une toute petite tache]
c) Hier, 3 janvier, mon père est venu me voir (Forsgren 2000 : 36))
[reformulation ou apposition ?]

- Le support de PRÉD2 correspond à l'énoncé nominalisé (c'est-à-dire, pris comme argument :

C'est le cas avec les noms apports appartenant à une classe limitée : *chose*, *action*, *opération*, *agissement*, *geste*, *état*, *situation*, etc. (Dupont 1985 : 120), qui infèrent une interprétation nominale de la prédication précédente, ou avec les relatives introduites par un *ce* qui reprend en nominalisant l'énoncé précédent :

(5) a) Alfred a gagné la coupe, exploit inattendu.
[le fait que Alfred a gagné la coupe = exploit inattendu]
b) L'avion volait, chose étonnante.
[le fait que l'avion volait = chose étonnante]
c) Les Durand devaient venir, ce qui ne nous réjouissait guère.
[que les Durand devaient venir est ce qui ne nous réjouissait guère]

- Les structures absolues semblent octroyer une autonomie formelle à leur support par rapport à PRÉD1. Néanmoins, un lien sémantique plus ou moins direct avec un N hôte de PRÉD1 existe souvent sous des constellations de divers ordres :

a) rapport (co)référentiel avec reprise pronominale

(6) a) Paul ayant atteint l'âge de la retraite, il va devoir quitter son poste en décembre.
[ayant atteint l'âge de la retraite (Paul, il) va devoir quitter son poste en décembre]

b) rapport coréférentiel distributif

b) Les enfants montèrent dans le train, chacun avec joie.
[montèrent dans le train (les enfants, chacun) avec joie]

c) déconnexion fonctionnelle : Le N hôte de PRÉD1 est rejeté de la position de thème dans PRÉD2

c) Antoinette s'en ira la maison rangée (Dupont 1985 : 124-127)
[= la maison étant rangée (**par elle**) / Ayant rangé la maison,

---

substituant à lui, comme une meilleure approximation de l'à-dire. Les paraphrases possibles seraient du type 'ou, en d'autres termes', 'ou plutôt' " (Noailly 2000 : 54).

Antoinette s'en ira]
d) Dieu aidant, nous vaincrons.
[= Dieu (**nous**) aidant / étant aidés par Dieu, nous vaincrons]

d) rapport d'attribution en *avoir*, où la structure absolue PRÉD2 constitue en fait un apposé / prédicat composé qui se rapporte à un support qui remplit la fonction sujet dans PRÉD1.

e) Il est venu un paquet à la main
[il avait un paquet à la main]
f) il dormait, la bouche ouverte
[il avait la bouche ouverte]

e) lien de famille entre le support de PRÉD2 et un N de PRÉD1 (cf. *question / réponse* ; *chat / souris*)

g) Je vais vous poser les dernières questions, chaque bonne réponse valant un point. (Müller-Lancé 1998 : 257)
h) Le chat parti, les souris dansent.

Bref, au fur et à mesure que le lien entre le support de PRÉD2 et l'hôte de PRÉD1 se distend, l'interprétation 'circonstancielle' de la PSA tend à s'imposer de plus en plus (cf. en particulier 6c-h).

3. ANCRAGE NOMINAL DE LA PSA ET PORTEE DE L'APPOSE

Si l'ancrage s'impose comme trait définitoire permettant de séparer les PSA des circonstants, nous suivrons Neveu (2000 : 113)[3] pour insister sur l'importance de distinguer dans le fonctionnement des deux catégories fonctionnelles entre

- *leur incidence*, que nous appelons l'ancrage et qui est déterminé par le positionnement du support de PRÉD2 par rapport à PRÉD1, et
- *leur portée*, l'impact discursif de PRÉD2 dans l'énoncé, lié à des questions de position, de mise en évidence, etc.

[3] "(…) Ainsi, pour ce qui concerne par exemple les constructions absolues, leur étiquetage circonstanciel résulte-t-il dans une large mesure d'une mauvaise gestion du conflit conceptuel entre incidence et portée. Ces constructions présentent un fonctionnement incidentiel de nature adjective, semblable à celui des appositions, et caractérisé par la présence d'un support actanciel (…). Fonctionnement très différent de celui des circonstants, de nature adverbiale, où l'incidence s'exerce en fait à l'égard d'une autre incidence. Or il est généralement entendu que la valeur circonstancielle d'une construction détachée, (…) est l'indice de la dépendance sémantique de la construction à l'égard du SV, et donc l'indice d'une portée dont le champ s'exerce sur l'entier de la relation prédicative" (Neveu 2000 : 113).

Prototypiquement, le support des PSA trouve un ancrage sur un N de PRÉD1 et en conséquence, leur interprétation 'par défaut' est une interprétation de type APPO (c'est aussi le cas des participiales, contrairement au gérondif). Par contre, les Sprép temporels et locatifs auront basiquement une interprétation CIRC dans la mesure où ils trouvent leur support dans un prédicat ou une prédication. Toutefois, des configurations discursives particulières peuvent donner aux PSA adjectivantes une interprétation circonstancielle ou à des SPrép temporels et locatifs une interprétation appositive.

L'écart plus ou moins important entre incidence et portée dans le cas des PSA est lié à l'impact limité de certains paramètres de 'propositionnalisation', tels que la présence d'un subordonnant ou d'un verbe conjugué dans PRÉD2. Leur absence permet une réinterprétation de l'ancrage nominal (3.1) par une portée de l'apposé qui s'oriente vers le prédicat verbal ou (3.2) par une portée de l'apposé qui s'étend vers l'ensemble de la prédication intégrante. Ceci permet de rendre compte d'emplois souvent radicalement séparés des PSA, tels les 'attributs accidentels du sujet' ou les 'attributs de l'objet' ou encore d'interprétations circonstancielles de certains énoncés.

3.1. Extension de la structure argumentale du prédicat central

Dans un certain nombre de cas, la portée du prédicat second influe sur l'appréhension du prédicat central. Ceci se matérialise syntaxiquement de deux manières : (a) par l'instauration d'une double complémentation directe et (b) par l'extension à un complément indirect de la structure argumentale du prédicat régissant.

(a) double complémentation directe du prédicat verbal central :

L'attraction du prédicat second par le prédicat principal prend la forme d'une double complémentation directe à travers laquelle se manifeste une tendance à la formation d'un prédicat complexe :

(7) a) Luc boit son thé chaud.
b) Luc boit son thé / Luc aime boire chaud.

(8) a) J'entends un bébé pleurer.
b) J'entends pleurer / J'entends un bébé.

(9) a) Luc rend Marie heureuse.
b) La boisson ne rend pas heureux / *Luc rend Marie.

Dans (8) PRÉD2 est en quelque sorte décomposée en deux compléments de PRÉD1 (8b), étant entendu qu'il existe un lien agentif entre les deux compléments ($bébé_{agent}$, PLEURER). Dans certaines constructions attributives directes de l'objet (7a), l'attribut accidentel (*J'aime le thé chaud / ?J'aime chaud le thé)* tend à constituer un prédicat complexe *boire chaud* plutôt qu'à distinguer deux prédicats (*il boit son thé* et *le thé est chaud*. Cf. à ce propos aussi Forsgren, 1993 : 19 et Noailly, 1999 : 127). L'énoncé implique en réalité qu'il aime *boire chaud* son thé (7b). On

passe en quelque sorte de la relation interprédicative basée sur le double rapport incidentiel [apposé > support/ N objet > prédicat1] vers une structure centrée autour de PRÉD1 [apposé > prédicat1 < N objet]. L'ensemble de la phrase matrice et de la prédication apposée tend à être pratiquement interprété comme une seule action langagière, un seul contenu informationnel pertinent. Dans les constructions de type (9a), la tendance à la constitution d'un prédicat composé *rendre heureux* est plus prononcée encore, ce qui est souligné par les tendances à l'inversion des compléments et à l'invariabilité de l'attribut second dans de nombreux exemples (*Il a fallu rendre payant cette action* (*Le Soir* 6.10.06 : 10)) et par la possibilité de remplacer le prédicat complexe dans certains cas par une forme verbale synthétique (*La vue des crocodiles rend Nicole triste > attriste Nicole* (Pierrard 2002 : 363)).

(b) extension à un argument indirect de la valence du prédicat régissant :
L'attraction du prédicat second par PRÉD1 peut aussi prendre la forme d'une extension de la structure argumentale de ce dernier à un argument indirect qui permet d'intégrer l'apposé dans la valence du verbe :

(10) a) Il le traite durement / On le traite de nigaud.
b) Il a considéré Paul avec dédain / Il considère cette affaire comme importante.

3.2. Portée de l'apposé étendue à PRED1

Dans son étude sur les PSA adjectivantes, Havu (2002) a relevé que les apposés généraient, en plus de leur valeur descriptive basique, de nombreux effets de sens circonstanciels potentiels :

(11) a) La recette, simple dans son principe, exigeait complexité et subtilité. (*Le Monde* 14.11.01 : 33)
[= bien qu'elle soit simple dans son principe / la recette, qui était simple dans son principe]
b) Conscient de la faiblesse financière et politique de l'Etat postcommuniste, le président Boris Eltsine ne se pressa jamais d'ouvrir les hostilités contre les barons régionaux. (*Le Figaro* 15.5.00 : 4)
[= comme il était conscient / le président, qui était conscient]
c) (...) Il faut cependant attendre plusieurs siècles avant de voir renaître la statuaire proprement dite. Rare et maladroite à l'époque romane, à l'exception du portail de l'église d'Andlau, elle s'épanouit à l'ère des grandes constructions gothiques. (Guide *Alsace* 98)
[= alors qu'elle était rare et maladroite / après avoir été rare et maladroite]

De même, les constructions occasionnellement attributives proposent généralement deux états concomitants dont plusieurs effets de sens peuvent être déduits (Muller 2000 : 23-24) : ainsi, l'interprétation temporelle n'est pas toujours adéquate même si les attributs sont concomitants (Muller 2000 : 28-29). Cela peut être lié au fait que l'état décrit n'est pas soumis à la fluctuation selon le temps ou

que le temps verbal de la principale peut imposer à la PSA une interprétation conditionnelle ou causale :

(12) a) Ses petits amis, elle les choisit riches.
b) ?? Ses petits amis, elle les choisit quand ils sont riches.
c) Ses petits amis, elle les choisit s'ils sont riches.
d) Ses petits amis, elle les a choisis parce qu'ils sont riches.

Ce fonctionnement n'est d'ailleurs pas propre aux PSA adjectivantes. On la retrouve avec d'autres types de PSA :

(13) Président, Rocard n'aurait pas pris ces mesures-là. (Forsgren 1996)

3.3. Portée du circonstant restreinte à un N

La modification de la portée peut, de façon similaire, toucher les circonstants. Ainsi, des compléments prépositionnels spatiaux et temporels peuvent ancrer leur relation prédicative seconde sur un N de PRÉD1 et réorienter de cette manière leur valeur 'circonstancielle' vers un fonctionnement de type appositif :

(14) a) Au *bureau de poste* …, rue Saint-François-De-Paul, (…).
b) *Le département des langues romanes*, à l'université de Cologne, en l'année 1930-1931, (…) ne manquait ni de chaleur, ni d'éclat. (Forsgren 2000 : 39)
c) *L'occupation puis l'évacuation* de l'ambassade de Grande-Bretagne le lundi 5 novembre par les étudiants musulmans (…) montre bien que (…). (Forsgren 2000 : 41)
d) Je ne le ferai qu'à *un seul moment* : demain. (Dupont 1985 : 135-144)

Il est clair que la restriction de la portée est liée à certains contextes discursifs qui la favorisent. Ainsi, la non-répétition de la préposition (14a) ou l'ancrage sur des prédicats nominalisés (14c) favorisent ce fonctionnement appositif (cf. Forsgren 2000).

4. CONCLUSIONS

Les définitions de la prédication seconde et de l'apposition situent l'enjeu de la définition d'une classe de constructions, les PSA, essentiellement sur le plan de la relation interprédicative. En partant des tours adjectivants, notre contribution a mis en évidence les points suivants :

- la spécificité fonctionnelle des PSA a été localisée au niveau du double rapport apposé / support et support / N 'hôte' de la prédication intégrante, mis en évidence dans les études sur l'apposition. Ce double rapport incidentiel définit la spécificité fonctionnelle des PSA et permet de les séparer fondamentalement des circonstants ;
- cependant, une certaine variabilité caractérise les PSA en général et les adjectivantes en particulier, dans les deux étapes du rapport incidentiel de par

- l'absence de verbe conjugué fixant le rapport apposé / support ;
- le non-recouvrement total des composantes du rapport support / N hôte.

Cette variabilité explique la possibilité de l'extension de la portée de l'apposé vers le prédicat intégrant ou vers l'ensemble de la prédication sous certaines pressions discursives. Ceci permet de rendre compte de certaines structures attributives 'accidentelles' ou 'secondes' tout comme des interprétations circonstancielles de certains énoncés.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITES

Cadiot P. & Furukawa N., (éds.), 2000, *Langue française*, 127 (La prédication seconde).
Cadiot P. & Furukawa N., 2000, Présentation, *Langue française* 127, p. 3-5.
Combettes B., 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
Dupont N., 1985, *Linguistique du détachement en français,* Berne, Peter Lang.
Forsgren M., 1991, Éléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française, in D. Kremer (éd.), *Actes du XVIIIe congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, II, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 597-611.
Forsgren M., 1993, L'adjectif et la fonction d'apposition, *L'Information grammaticale* 58, p. 15-21.
Forsgren M., 1996, Subordination syntaxique – subordination sémantico-pragmatique : le cas de l'apposition adnominale, in C. Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen, Niemeyer, p. 173-181.
Forsgren M., 2000, Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ?, *Langue française* 125, p. 30-45.
Havu E., 2002, L'interprétation des constructions détachées. *Cercle de linguistique appliquée à la communication* 10, www.ucm.es/info/circulo/no10/havu.htm.
Havu E. & Pierrard M., 2006, Le détachement est-il une propriété basique de la prédication seconde ?, Paris, *L'information grammaticale*, 109, p. 20-26.
Havu E. & Pierrard M., à paraître a, La prédication seconde en français : définition et extension du domaine, *CIL 17. Actes du XVIIe Congrès international de lingustique* (Prague 24-29 juillet 2003).
Havu E. & Pierrard M., à paraître b, Observations sur la syntaxe des prédications secondes et des constructions attributives, *Actes du XXIVe Congrès de Linguistique et de philologie romanes* (Aberystwyth 2-5 août 2004).
Leeman D., 2000, Compléments circonstanciels ou appositions ?, *Langue française* 125, p. 18-29.
Mélis L., 1988, La prédication seconde : présentation, *Travaux de linguistique* 17, p. 7-12.
Muller C., 2000, Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale, *Langue française* 127, p. 21-35.
Müller-Lancé J., 1998, Die Verwendung absoluter Konstruktionen in französischen Printmedien, in V. Hellrich & H. Klöder (eds), *Mediensprache in der Romania,* Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag.
Neveu F., 1998, *Études sur l'apposition*, Paris, Honoré Champion.

Neveu F., 2000, Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle, *Langue française,* 125, p. 106-124.
Noailly M., 1999, *L'adjectif en français,* Paris, Ophrys.
Noailly M., 2000, Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés, *Langue française* 125, p. 46-59.
Pierrard M., 2002, Attribut de l'objet et verbe vecteur d'attribution : la place des constructions à valeur causative, in R. Lowe (éd.), *Le système des parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, p. 358-369.
van Hout G., 1973, *Franc-math, II. La relation prédicative*, Paris, Didier.
Wilmet M., 2003[3] [1997], *Grammaire critique du français,* Paris-Bruxelles, Hachette Duculot.